

SITUATION EXCEPTIONNELLE DE LONGUE DUREE

2 scénarios possibles

- 1) Pandémie avec vagues successives d'une durée de 2 à 3 mois et séparées chacune de quelques mois
- 2) Pandémie s'étendant sans vagues successives mais avec des pics associés à un fond permanent de cas

DRASS CENTRE

Mode de propagation du Virus A(H1N1)v

- **Transmission par voie aérienne**
 - la toux, les éternuements
 - disséminent dans l'air des postillons
 - chargés de virus
 - qui contaminent directement les personnes < 2 mètres
 - qui se déposent sur les surfaces
- **Contamination par contact**
 - objets et surfaces contaminés
 - mains souillées par les virus à la bouche
- **Facteur favorisant**
 - froid et humidité



Se protéger du virus

Présence du virus

- Air
- Mains
- Surfaces
- Déchets

Protection

- Individuelle
- Collective

MODALITES DE PROTECTION

Les mesures barrières

- Catégorie de mesures prévues par le plan national pandémie grippale :
 - mesures BAR au nombre de 14
- Objectif de ces mesures : freiner la transmission du virus en cassant la chaîne de contamination

Mesures barrières : définition

- Obstacle à la diffusion de l'agent infectieux
 - mouchoirs en papier
 - Masques dans certains cas
 - protections collectives
- Associées aux mesures d'hygiène
 - lavage des mains
 - nettoyage
- Leur efficacité dépend :
 - du bon niveau d'information des individus et des responsables de structures collectives
 - pour un comportement quotidien responsable de chacun

Mesures de protection de la population : mesures barrières

- **BAR 01** : interruption ou réduction de certains transports collectifs locaux
- **BAR 02** : fermetures des crèches, établissements d'enseignement et de formation, accueils collectifs de mineurs
- **BAR 03** : suspension des activités collectives: spectacles, rencontres sportives, foires et salons. Adaptation des activités culturelles

Mesures barrières générales

- BAR 04 : restriction des visites et contrôle de l'accès dans les établissements hospitaliers , PA, centres d'accueil, prisons, établissements sociaux et médico-sociaux
- BAR 05 : restriction des activités professionnelles, sociales, éducatives et associatives non essentielles
- BAR 12 : mesures barrières des personnels de santé et personnels en contact avec les malades

Mesures barrières générales

- BAR 13 : limitation des déplacements individuels aux seuls nécessaires, par appel au civisme
- BAR 40 : activation et mise en oeuvre des plans de continuité des ministères, établissements publics, collectivités territoriales et entreprises



Les masques de protection FFP2

Protègent des risques de contamination les personnes directement exposées au virus :

- personnel soignant au contact des malades grippés
- personnel de gestion des déchets
- Personnes en contact permanent avec du public (*certaines fonctions d'accueil par exemple*)

*Les masques antiprojection
dits chirurgicaux*

- Evitent la propagation des agents infectieux projetés par la toux et les éternuements
- Protègent l'entourage de ceux qui les portent



*Tousser
Eternuer
Cracher*

Actions à haut risque

- Se couvrir la bouche
- Utiliser un mouchoir en papier à usage unique (ou à défaut éternuer dans le pli du coude)
- Le jeter dans une poubelle équipée d'un sac plastique
- Se laver les mains





Lavage des mains

BAR10. Rappel et application individuelle des principes d'hygiène standard (lavage des mains, etc.).

Geste essentiel de protection

Les micro-organismes se propagent par les mains



Quand se laver les mains?

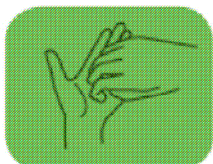
Le plus souvent possible

- Après s'être mouché ou avoir toussé, éternué ou craché
- Après être allé aux toilettes
- Après le retrait d'un masque
- Après avoir manipulé des déchets
- Avant de manger
- En sortant des transports
- En rentrant au bureau et au domicile

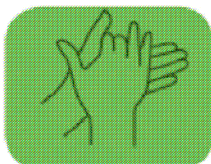
Comment se laver les mains avec du savon?

1- Savonnage (le savon détruit le virus)

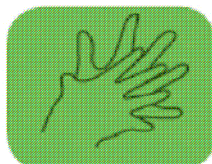
2- Frottage durant 30 secondes



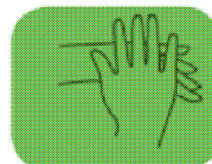
frottez les ongles et le bout des doigts



frottez la paume des mains



frottez entre les doigts



frottez à l'extérieur des mains

3- Rinçage à l'eau courante

4- Séchage avec une serviette en papier à usage unique jetée dans une poubelle à clapet (le virus survit mal en milieu sec)

15

Comment se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique

- Solution alternative sans eau ni savon à proximité
- Après chaque manipulation pouvant entraîner une contamination des mains
- Une noisette au creux de la main et frotter les paumes et les doigts 30 secondes (séchage sans serviette)

Gestion des déchets

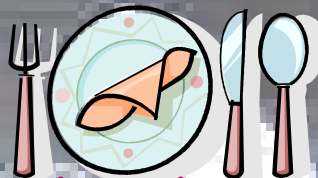
- Le virus survit plusieurs heures en milieu humide
- Tous les déchets sont contagieux
- Jeter les déchets dans une poubelle équipée d'un sac plastique
 - à clapet pour les lieux collectifs
 - ordinaire pour les bureaux dédiés
- Chaque soir fermer le sac hermétiquement en retirant l'air
- Se laver les mains

Mesures collectives de prévention

Les espaces communs

- **Nettoyage quotidien renforcé**
 - aires communes: accueil, rampes, poignées de porte, interrupteurs, boutons d'ascenseurs, photocopieurs, etc.
 - installations sanitaires : lavabos, WC
 - surfaces et équipements de travail : bureau, machines à café, distributeurs d'eau, manettes, etc.
 - voitures de service
- **Elimination des déchets dans un grand sac plastique avec les ordures ménagères**
- **Port de gants et masque FFP2 pour les agents de nettoyage**

La restauration



- **La restauration collective devrait continuer à fonctionner**
- **Avec des aménagements**
 - des accès : circulation des consommateurs
 - des plages horaires d'ouverture
 - des horaires de passage
 - en espaçant les convives
- **Le personnel de cuisine et d'intendance appliquera des mesures d'hygiène renforcées**